

## PRÉFET DE LA HAUTE-VIENNE

# Demande concomitantes Asile et Séjour RAISONS MEDICALES (art L 313-11 11° du CESEDA)

## LISTE CI-DESSOUS DE L'ENSEMBLE DES PIECES A FOURNIR

□ Formulaire ci-joint rempli;		

#### □ Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois :

- facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ; ou : bail de location de moins de 3 mois ou quittance de loyer (si **locataire**) ; ou taxe d'habitation ;
- si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois ;
- en cas d'hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et acte de propriété (ou relevé de taxe d'habitation ou copie du bail de location de l'hébergeant ou facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès à internet de l'hébergeant).
- □ 3 photographies d'identité récentes (format 35mm x 45mm norme ISO/IEC 19794 5 : 2005) (pas de copie).

### □ 50€ en timbres fiscaux

- □ Déclaration sur l'honneur selon laquelle vous ne vivez pas en France en état de polygamie (si vous êtes marié et ressortissant d'un État autorisant la polygamie).
- □ En cas de séparation, copie du jugement du juge aux affaires familiales s'il y a lieu

#### Nota:

- Veuillez retourner les pièces demandées avec la liste ci-jointe classées dans l'ordre de cette liste
- TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE— dans l'hypothèse où vous ne seriez pas en mesure de fournir les documents sollicités, veuillez en préciser les raisons sur papier libre joint à votre réponse sur lequel vous aurez également listé les pièces non produites
- Les justificatifs doivent être accompagnés le cas échéant de leur traduction en français par un traducteur interprète agréé près une cour d'appel
- Des pièces complémentaires pourront vous être demandées lors de l'étude de votre dossier